

(2)

Le verbe actif est rendu par la forme passive:  
 p. ex. dakart "je le porte", ou dakust (dakusat)  
 "je l'ais", sont exprimés par "il est porté par moi";  
 "il est en par moi". — I = il; akus racine; t instr.  
 1<sup>e</sup> pers. —

Cette conjugaison (les flexions de) sont appelées  
 "Gemeinsformen".

De même quand un régime indirect, un datif,  
 est exprimé; p. ex. dadukat "il est tenu par moi"  
 et dadukakat: "il est tenu par moi à loi"; c. à d.  
I = il; aduk (le dukt) racine; t instrum.-qui est devenu  
d; - et ak (k) = "à loi". — Dadukatparut "il est  
 tenu par moi à nous" ou comme le écrit Lard-  
 zabal: dadukadaru = dadukat-ru. —

On a cru que erwan était le thème de ces flexions;  
 ce qui n'est pas; dadukat (da-duk-ka-t) est  
 devenu da-ru-ka-t; puis darokat, ~~drankat~~ drankat.  
 puis après la chute du k: dranat; ce k est  
 maintenu comme final dans la 3<sup>e</sup> pers. drank  
 "il te le ~~laisse~~": il est tenu à loi (par lui "et absent").  
 Sous cette forme le nom verbal n'est comme que  
 comme auxiliaire, correspondant à "avoir". —  
 Ainsi le factif basque daroa <sup>feint copié</sup> "je l'ai à loi

= il <sup>souvent</sup> a été (donné) par moi à toi", a pour thème eroan, et daroat j't l'ai à toi, a pour thème iduki. —

Puisque le biss. daroat indique, par l'hiatus, qu'il y a une consonne de temblée, daroat est peu daroakat, et nous trouvons donc de nouveau daroakat biss. I. eroan, et darakat n'av. exp. de iduki. —

Les autres conjugaisons, nommées Bezügsformen, sont divisées en deux espèces; les Bezügsf. proprement dites; et les Bezügsf. improprement dites. Ces dernières (improprement dites) entrent dans toutes les ~~formes~~ flexions du verbe "avoir" pour remplacer "être". — Au lieu de dire: naic "je suis" ou dit nauk (quand on tutoie) et nauru "tu m'as ou nous m'avez." (Puisque la forme actuelle n'existe pas nauru signifiant "je suis <sup>tem</sup> par vous, n-a-u-r-u.)

(1) Ce qui est au fond une question de système

2

Les deuxes. proprement dites sont les flexions avec le datif ethnique inhérent qui ont été appelées jusqu'ici flexions ~~tautologiques~~<sup>du genre</sup>, quoique une des caractéristiques (*k*) indique le troisième et l'autre caractéristique (le nom du nom) indique la tendance à. C sont des flexions avec un datif inhérent, un "datif ethnique"; elles ont par cela même un certain caractère de tendance, de <sup>la caractéristique au est</sup> opiniâtreté; ~~représenté par~~ hi; p. ex. la forme opniâtelijp <sup>d.</sup> dut est diât pour dikat; à l'origine <sup>da-</sup> du-kî-ka-t = duikat = <sup>da-</sup> dinket = dikat "je le t'ai" = il est tenu par moi à toi.